

Circulaire Technique 09/10-24

CHAMPIONNAT DE ZONE – DISPOSITIONS GENERALES

1) Généralités :

Les dispositions générales de cette compétition ont été définies par les R.T.R. présents à la réunion de travail de la C.N.N.P. des 23 et 24 septembre 2006 à Paris.

2) Organisation de la compétition :

- Mise en place, selon le principe tournant par région : les régions Guadeloupe et Martinique pouvant se rattacher à une zone de métropole.
- Ouverture aux catégories : **Poussins – Benjamins et Minimes.**
- Pas de temps d'engagement.
- La compétition se déroulera sur une journée selon la date donnée par la CNNP
- Un classement par Région administrative sera établi.

3) Programme piscine proposé :

1ère session le matin :

- 50 SF bipalmes filles et garçons
- 25 Apnée Benjamins filles et garçons (si bassin de 25m)
- 50 Apnée Minimes filles et garçons
- 800 SF Minimes filles et Garçons
- 400 IS Minimes filles et Garçons
- 100 SF filles et garçons

2ème session l'après midi :

- 100 IS filles et Garçons
- 400 SF Poussins et Benjamins filles et Garçons
- 100 SF bipalmes filles et garçons
- 50 SF filles et garçons
- Relais 4x100 SF filles et garçons

4) Programme longue distance : Libre et non défini

Conformément au règlement de la CNNP, chaque club devra mettre à disposition du juge arbitre de la compétition un officiel par tranche de 8 nageurs même non complète.

La date limite des engagements sera communiquée par l'organisateur en temps voulu et les engagements se feront exclusivement par E-Nap